M. l'Orateur: A l'ordre. De toute évidence, nous amorçons un débat. Le député de Marquette peut toutefois poser une question supplémentaire, puis le député de Regina-Est aura la parole.

M. Stewart (Marquette): Monsieur l'Orateur, j'apprécie la réponse du ministre; toutefois, je voulais parler d'un programme autre que celui du régime du double prix pour le blé et qui s'applique à toutes les céréales et justifie une participation plus active de la part du gouvernement que celle dont le ministre a fait état.

L'hon. M. Lang: Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au député s'il pense qu'il vaut mieux demander un prix plus élevé que de vendre des céréales.

M. l'Orateur: A l'ordre. De toute évidence, le député de Marquette amorce un débat. Nous devrions revenir à la première question. Le député de Regina-Est peut poser une question supplémentaire.

L'ACHAT DE WAGONS-TRÉMIES PAR LE GOUVERNEMENT—LE RETRAIT POSSIBLE DE MATÉRIEL ROULANT PAR LES SOCIÉTÉS DE CHEMIN DE FER

M. John Burton (Regina-Est): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question supplémentaire au ministre chargé de la Commission canadienne du blé? Le ministre peut-il dire quelles assurances ont donné les sociétés de chemin de fer au sujet du maintien de la quantité de matériel roulant affecté actuellement au transport des céréales pour ce service, si la Commission canadienne du blé exercera un contrôle sur la situation pour s'assurer que les sociétés de chemin de fer ne retireront pas une partie de leur matériel roulant affecté au transport des céréales? Et puis, prend-on des mesures pour surmonter les problèmes de transport qui se posent durant les mois d'hiver entre la côte ouest et les Prairies, tout particulièrement dans . . .

M. l'Orateur: A l'ordre. Dans la deuxième partie de sa question, le député invite clairement le ministre à faire une déclaration générale sur les mesures que l'on prend actuellement pour surmonter les difficultés de transport pendant les mois d'hiver. Ce renseignement doit être donné à l'appel des motions et non maintenant.

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, permettez-moi de dire tout d'abord que le gouvernement vise à s'assurer que les wagons-trémies en service à cet usage sont complémentaires au matériel roulant disponible pour le transport des grains. Les sociétés de chemin de fer ont dit bien clairement qu'elles acceptaient la proposition fondamentale selon laquelle elles fourniraient le matériel roulant pour tout transport ordinaire ou prévisible des grains. La question primordiale était de savoir si les wagons supplémentaires étaient nécessaires dans certaines situations et si les sociétés de chemin de fer devaient les fournir aux sociétés d'entreposage de céréales qui ne voulaient pas du transport sept jours par semaine et ainsi de suite. C'est pour surmonter cette difficulté que nous avons cru que du matériel roulant supplémentaire devait être disponible. Que les députés sachent que nous avons l'intention de veiller à ce que les wagons supplémentaires servent au transport du grain et non à des fins de remplacement.

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, permettez-moi de poser une question supplémentaire au ministre. Je n'aimerais pas le contredire, mais, d'après moi, jusqu'à maintenant, les sociétés de chemin de fer n'ont pas confirmé la nouvelle selon laquelle les wagons-trémies viendraient s'ajouter à l'équipement actuellement en usage. En d'autres mots, est-il exact de dire que, jusqu'à maintenant, aucun accord n'a été conclu avec les sociétés de chemin de fer?

L'hon. M. Lang: Monsieur l'Orateur, le chef de l'opposition n'a pas raison de penser cela. Les sociétés de chemin de fer ont eu de longs pourparlers avec la Commission canadienne du blé concernant le matériel roulant dont elles doivent disposer pour le transport du grain. Ces 2,000 wagons-trémies viendront compléter le matériel roulant actuel.

M. Paproski: Permettez-moi de poser une question . . .

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. La parole est au député de Bellechasse et nous reviendrons sur le sujet un peu plus tard.

* * *

• (1430)

L'AGRICULTURE

LES GRAINS DE PROVENDE—L'APPROVISIONNEMENT DES CULTIVATEURS DE L'EST—POURPARLERS ENTRE OTTAWA ET QUÉBEC AU SUJET DE LA PARITÉ DES PRIX

[*Français*]

M. Adrien Lambert (Bellechasse): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Agriculture.

Considérant le fait que le problème des grains de provende existe toujours, quoiqu'un peu amélioré, puis-je demander à l'honorable ministre s'il aura prochainement une déclaration à faire à la Chambre, relativement à la nouvelle politique du gouvernement au sujet des grains de provende, afin de permettre aux agriculteurs de l'Est de s'approvisionner à des prix aussi avantageux que ceux de l'Ouest?

[*Traduction*]

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, je l'espère, bien que je ne puisse donner de date précise car la différence des prix a été grandement sinon entièrement changée par l'industrie et le rapport entre l'offre et la demande dans l'Ouest du Canada. Les engraisseurs de l'Est aimeraient être assurés que cet écart ne se reproduira pas à l'avenir. Nous espérons pouvoir avant longtemps répondre d'une façon définitive à cette question.

[*Français*]

M. Lambert (Bellechasse): Monsieur l'Orateur, puis-je demander à l'honorable ministre s'il y a actuellement des entretiens à ce sujet, au niveau ministériel, entre le ministère fédéral de l'Agriculture et le ministère de l'Agriculture du Québec, et si son homologue québécois lui a fait des instances?

[*Traduction*]

L'hon. M. Olson: Oui, monsieur l'Orateur, mais je ne crois pas qu'il l'ait fait au cours des derniers jours. Je tiens à dire que les discussions se poursuivent dans un cadre beaucoup plus large comprenant l'industrie, les représentants de groupes de producteurs en plus d'organismes et de représentants des deux niveaux de gouvernement.